

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n° 11 du 11 juin 2014



## Stades



Les températures élevées des derniers jours ont permis une évolution rapide des stades. La floraison est ainsi terminée dans bon nombre de parcelles de Saône et Loire et de Côte d'Or. Dans les situations les plus précoces de ces 2 départements, les baies atteignent déjà 3 mm. Dans l'Yonne, la Nièvre et les Hautes Côtes la floraison est en cours.

2014 présente actuellement une avance de 7 à 10 jours par rapport à une année moyenne et toujours de 3 semaines par rapport à 2013.

Suite à l'épisode orageux d'hier soir, on note quelques cas de grêle en Mâconnais Sud (Verzé, Hurigny, Berzé la Ville...) mais les dégâts semblent toutefois limités.

## Mildiou

### ➤ Situation au vignoble

- **Nièvre** : quelques nouvelles taches issues des contaminations du 28 au 30 mai sont apparues dans le courant de la semaine dernière (22% des parcelles du réseau BSV). Toutefois la situation du vignoble reste à ce jour saine.

- **Autres vignobles** : en Saône et Loire et dans l'Yonne, aucun nouveau symptôme n'a été découvert. En Côte d'Or, la maladie n'a toujours pas été décelée.

Les contaminations potentielles du 04 juin sont arrivées en fin d'incubation, mais les fortes chaleurs diffèrent l'apparition des symptômes.

Celles qui ont pu se produire hier soir dans certains secteurs de Saône et Loire et de l'Yonne s'exprimeront entre fin de semaine et début de semaine prochaine.

### ➤ Analyse de risque

Dans le vignoble de la Nièvre, compte tenu de la présence de taches éparses, le risque peut être qualifié de moyen.

Ailleurs, la quasi absence de symptômes place le risque à un niveau faible à très faible.

En tous secteurs, seule une succession de pluies significatives serait susceptible de faire évoluer le risque.

Un minimum d'attention devra toutefois être maintenu dans cette période de forte sensibilité des grappes au mildiou.

## Pluies du 02 au 09 juin

La semaine écoulée a été marquée par un seul épisode pluvieux le 04 juin qui a apporté de 2 à 9 mm dans les différents secteurs du vignoble bourguignon.

L'épisode orageux d'hier soir a apporté un bon arrosage dans le Mâconnais et le Beaujolais (15 à 45 mm) et de 4 à 20 mm dans l'Yonne (Auxerrois le plus touché). Ailleurs, on ne relève que 1 à 3 mm.

## Prévisions du 12 au 16 juin :

L'instabilité s'éloigne et un temps toujours sec et ensoleillé devrait prédominer.

Les températures devraient être moins élevées et se rapprocher des normales de saison.

Source Météo France



## Oïdium



231 observations ont été réalisées dans le réseau BSV. 93% des parcelles restent pour l'instant indemnes. Des symptômes d'oïdium sur feuilles ont été détectés dans 8 parcelles traitées (1 à 8% de feuilles attaquées) et dans 8 témoins non traités (1 à 38% de fréquence d'attaque), majoritairement dans des parcelles de Chardonnay.

La situation est relativement stable par rapport à la semaine dernière. Seuls les quelques témoins non traités déjà concernés par la maladie continuent à se dégrader. En parcelles traitées, même si la situation reste très saine, 1 ou 2 taches ont été détectées dans quelques nouvelles parcelles.

**En toutes situations la vigne est maintenant dans la période de grande sensibilité à l'oïdium.**

## Black-Rot

Quelques nouvelles taches ont été découvertes dans l'Yonne dans 1 témoin non traité et 3 parcelles hors réseau (Fleys et Epineuil). Ailleurs, aucun autre symptôme n'a été observé.

La période où les grappes sont les plus réceptives aux contaminations débute à partir du stade floraison-nouaison.

## Botrytis

Le stade chute des capuchons floraux à baies de 2-3 mm est atteint dans bon nombre de situations de Saône et Loire et de Côte d'Or et le sera en fin de semaine dans les autres secteurs.

L'effeuillage précoce à nouaison constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.

## Vers de Grappe



Les derniers comptages réalisés en secteurs tardifs confirment la tendance énoncée dans les derniers bulletins à savoir des infestations souvent inférieures ou égales à 10 toiles pour 100 grappes. Quelques situations présentent toutefois des niveaux d'attaque plus élevés compris entre 10 et 40 glomérules pour 100 grappes mais le seuil n'est dépassé que dans 4 cas (90% max). Dans l'Yonne, on note une proportion plus importante de parcelles entre 10 et 40% (50% des cas sur le réseau).

Le Sud Côte de Beaune, la Côte Chalonnaise, l'Yonne et certains secteurs des Hautes Côtes ont été les situations les plus concernées par les tordeuses en 1<sup>ère</sup> génération. Cependant même si la fréquence de parcelles touchées s'avère supérieure aux dernières années, les infestations sont restées le plus souvent faibles à moyennes avec un seuil d'intervention très rarement dépassé.

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération pourrait débiter d'ici la fin de la semaine en secteurs précoces.



## Cicadelle de la Flavescence Dorée

### ➤ Zones où une lutte insecticide est obligatoire :

⇒ Pour les secteurs de Saône et Loire en stratégie 3-1 ou 2 traitements, la 2<sup>nd</sup>e intervention a dû être réalisée.

⇒ Pour les zones à 2-1 traitements (Vergisson, Solutré Pouilly et Fuissé Nord-Ouest pour la Saône et Loire ainsi que les 13 communes en lutte obligatoire de Côte d'Or), les observations qui permettront de décider de la nécessité ou non d'une deuxième application seront effectuées d'ici la fin de la semaine par les techniciens du SRAL, de la FREDON, du SEDARB et des Chambres d'Agriculture.

Par commune, la décision de la DRAAF-SRAI relative à ce traitement conditionné sera diffusée au plus tard vendredi 13 juin en fin d'après-midi pour les viticulteurs en conventionnelle et sans doute dès jeudi 12 juin après-midi pour les viticulteurs en agrobiologie (AB) sur le site de la DRAAF (<http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree>). Cette information sera immédiatement relayée sur les sites du BIVB (<http://www.stop-flavescence-bourgogne.fr/>), de la CAVB et du SEDARB ainsi que par l'envoi de bulletins spécifiques de la Chambre d'Agriculture 21 et du SEDARB.

➤ **En pépinières** : la lutte a débuté et la couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.

➤ **En parcelles de vigne-mères** de greffons et de porte-greffes, une stratégie à 3 traitements doit être mise en œuvre. Le second traitement a dû être réalisé.

## Cochenilles



Larves de cochenille lécanine ou du cornouiller  
source CA71

Les essaimages de larves de cochenilles bohémiennes et lécanines ont commencé. Ce n'est pas encore le cas pour les cochenilles floconneuses.

### Prochain BSV : mardi 17 juin

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.